

**Cadeaux aux grands patrons et aux actionnaires,
fuite en avant libérale...**

Imposons la Justice sociale !

Cela ne peut plus durer ! Le pouvoir actuel est plus attentif aux revendications du MEDEF qu'aux revendications des salariés ! Les mesures gouvernementales mises en œuvre ne sont que cadeaux aux grands patrons et actionnaires alors que la situation des salariés, des retraités et privés d'emplois s'aggrave : C'est inacceptable !

La situation économique et sociale est particulièrement préoccupante la CGT considère qu'il faut agir massivement pour se faire entendre !

Depuis 6 mois que l'ANI (Accord sur la sécurisation de l'emploi) présenté comme une avancée majeure pour protéger l'emploi, a été signé, le chômage et la précarité ne font que progresser ! La Cgt a bien eu raison d'alerter sur le danger de ce texte et de refuser de le signer !

En effet, la parution des chiffres du chômage du mois de novembre 2013 démontre l'échec de la politique du gouvernement. Car, le nombre de demandeurs d'emplois augmente de façon sensible contrairement aux promesses du candidat Hollande...

Les politiques d'austérité imposées aux services publics, le refus de favoriser la consommation par

l'augmentation des salaires et pensions ou encore le nouveau cadeau de 20 milliards d'euros fait aux entreprises et aux actionnaires au travers du Crédit d'impôt compétitivité emploi, financé par la hausse de la TVA au 1^{er} janvier 2014 n'ont fait qu'empirer la situation.



Les libertés elles-mêmes sont mises à mal. Le parquet général de Lyon a choisi le dernier jour de l'année pour faire appel du jugement du tribunal correctionnel qui avait relaxé nos cinq camarades de Roanne. Le Gouvernement s'apprête à supprimer les élections prud'homales. Ce projet est totalement anti démocratique et menace l'existence même des conseils de prud'hommes.

Les vœux présidentiels, au lieu d'être un moment de rassemblement et du vivre ensemble ont encore marqué une étape supplémentaire dans le choix, désormais clairement assumé de favoriser les

marges des entreprises et les dividendes des actionnaires. Le pacte de responsabilité proposé par le chef de l'État va amplifier cette politique de cadeaux au patronat.

Dans le prolongement du vote de la réforme régressive des retraites en fin d'année 2013 et de

Manifestation

**Jeudi 6 février - 14h00 -
Place de la République**



la décision sous pression du patronat d'ouvrir sans délai, ni négociations préalables les magasins de bricolage le dimanche, le Président de la République s'est engagé à accélérer, au nom de la sacro-sainte compétitivité, la baisse du coût du travail pour les entreprises, la baisse des dépenses publiques, la déréglementation...

Il nous faut donner plus d'échos aux luttes, souvent unitaires, qui se développent dans le pays et qui permettent d'obtenir des résultats comme dernièrement dans le transport routier de marchandises avec le maintien du congé de fin d'activité, à la SNCM sur l'emploi ou dans des entreprises, notamment sur la question de l'augmentation des salaires.

La journée d'action interprofessionnelle du jeudi 6 février prochain, tombe à point nommé et correspond aux urgences du moment : il faut agir, se faire entendre !

Pour le progrès social, la CGT propose :

- **Porter le SMIC à 1700 €** brut par mois comme base des grilles des salaires.
- **Ouvrir des négociations salariales** dans les entreprises.
- **Augmenter les salaires**, les points d'indice dans la fonction publique, les pensions et les minima sociaux.
- **Contrôler les aides publiques** aux entreprises.
- **Contraindre les entreprises** à des alternatives aux licenciements.

- **Stopper les suppressions d'emploi** et créer des droits nouveaux pour les représentants des salariés dans les entreprises !
- **Développer les politiques publiques** et les moyens des services publics.
- **Réformer la fiscalité** en profondeur, créer de nouvelles tranches d'impôts pour les hauts revenus.
- **Ramener l'âge de départ à la retraite à 60 ans pour tous** et des départs anticipés pour travaux pénibles.
- **Créer un pôle financier public** et établir un mécanisme de crédits à taux réduits pour l'investissement productif.
- **Taxer les mouvements spéculatifs** de capitaux et éradiquer les paradis fiscaux.

Les moyens financiers existent pour répondre aux revendications :

- **Les profits des grandes entreprises** françaises (CAC40) 80 milliards de bénéfice dont 40 distribués aux actionnaires en 2013.
- **Les exonérations de cotisations patronales** représentaient 30 milliards d'euros en 2010 !

D'ici le 6 février, débattons de nos revendications, décidons des initiatives à prendre pour ouvrir des négociations dans l'entreprise.

Le jeudi 6 février, décidons de la mobilisation (arrêt de travail, grève....) pour participer aux initiatives et à la manifestation **14h place de la République à Paris.**

Je me syndique à la CGT !

Nom: **Prénom:** **Age:**

Adresse:

..... **Ville:** **Code Postal:**

Tél: **E-mail:**

Entreprise:

Ville et code postal de votre entreprise:

A renvoyer à : Union Régionale CGT Île-de-France 263 rue de Paris, case 455, 93514 Montreuil cedex
Tél.: 01 55 82 88 00 - Fax : 01 48 51 68 97 - Email: urif@cgt.fr - www.urif.cgt.fr

